

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 11 (1983)
Heft: 40

Artikel: Activités des amicales patoisantes du canton du Jura
Autor: Bron, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages jurassiennes

ACTIVITES DES AMICALES PATOISANTES DU CANTON DU JURA

L'hiver dernier a vu une riche activité chez les patoisants de la vallée. En effet, cette Amicale vâdaise a été mise à contribution, mise sur pied d'une pièce de théâtre " UN DRAME AU PONT DU DIABLE", de M. l'abbé Fr.-Xavier Brodard, dont l'original nous fut prêté par un ami de l'auteur. Cette belle oeuvre en français fut mise en patois vâdais par un membre de l'Amicale. La chorale sous la direction de M. Denis Frund a enrichi son répertoire avec quatre nouveaux chants en patois.

Chaque jour, mis à part les samedis et dimanches, a vu des groupes de notre chorale se rencontrer qui pour chanter, répéter le théâtre, s'entraîner à la danse folklorique, etc. Relevons ici les mérites des chanteurs, acteurs et danseurs qui le plus souvent étaient astreints dans les trois disciplines, naturellement un merci spécial va au directeur pour les chants, à la metteuse en scène du théâtre Mme Villat, à la monitrice pour la danse Mme Piegay. Un merci chaleureux à M. Jean des Neiges, qui nous a prêté la pièce de théâtre. Le succès acquis dès la première représentation nous a valu l'honneur d'être sollicités à nous produire à trois lieux différents dans la vallée.

En plus de cela, la chorale de l'Amicale des patoisants Vâdais a été sollicitée pour égayer par ses chants et ses danses les assemblées des handicapés AVIVO, troisième âge, home de personnes âgées, etc. Voilà dans ce récit, en bref, l'activité de l'Amicale des patoisants Vâdais.

POUR L'AJOIE, environ deux cents membres se sont inscrits pour la nouvelle Amicale ajoulote, mais la difficulté dans cette riante Ajoie, c'est de trouver des personnes décidées pour former un comité. Pourtant, dans cette belle région les éléments capables et à la hauteur ne manquent pas.

Bien sûr, partir ou lancer un nouveau mouvement sans argent, c'est difficile, mais nous pensons que le temps arrangera les choses.



En attendant, bon vent et meilleurs vœux à ces bons vivants ajoulots.

AUX FRANCHES MONTAGNES, l'Amicale "Le Taignon" s'est dotée d'un nouveau comité qui paraît disposé à aller de l'avant. Ici plus qu'ailleurs encore on sent le besoin d'être épaulé tant financièrement qu'au point de vue organisation. Après quelques contacts une certaine hésitation sur le plan romand se ressent. Ce coin de terre jurassienne où tout est imbu de liberté appréhende-t-il de s'engager à fond ? Toute organisation qu'elle soit nationale ou familiale sans oublier les régions comporte des sacrifices, mais aussi une certaine discipline qui sont régis par des règlements subordonnés au lois civiles, c'est pourquoi nous disons aux Taignons, unissons-nous pour sauver nos patois, et ce, sans arrière-pensée.

H. Bron

HUMOUR

Deux mille-pattes se rencontrent, un jour, dans la rue d'un petit village.

— Que fais-tu ? questionne le premier.

— Eh bien ! c'est visible. Je fais les cent pas...

— Y a-t-il dans votre famille d'autres cas de myopie ? demande l'oculiste à son jeune client.

— Heu... eh bien !... mon père ne m'a jamais reconnu.

Un commerçant bruxellois, lassé de procéder à de fastidieux échanges de marchandises, a mis cette affiche dans son magasin : « Les maris venant choisir des papiers peints doivent, désormais, produire une autorisation écrite dûment signée par leur épouse ».

Il rentre de l'école et s'écrie :

— Maman, j'ai eu dix.

— Bravo mon chéri, et en quoi ?

— Deux en calcul, quatre en dictée, trois en histoire et un en dessin.

— Et dire qu'à ton âge, tu sais tout juste compter jusqu'à dix, mais enfin que veux-tu faire dans la vie ?

— Arbitre de boxe, M'sieur...

Au conseil de révision :

— Docteur, j'ai un certificat qui prouve que je suis malade, je suis un grand nerveux... si l'on crie, je saute.

— Très bien, vous serez versé dans les parachutistes.

Au tribunal :

— Voyons, mon garçon, avec qui préfères-tu rester, ton père ou ta mère ?

— Avec celui qui gardera la voiture, M'sieur.

— J'adore les bébés, dit une jeune fille à l'une de ses amies.

— Moi aussi ! Quel dommage que ça déshonore...

Un journal de province a publié cette demande d'emploi insolite : « Dame sérieuse cherche place pour garder vaches ou soigner vieillard ».